

n°1 Janvier 2009  
Trimestriel  
1,5 €

LE MAGAZINE  
D'INFORMATION  
DE L'UNIVERSITÉ  
DE STRASBOURG

# Savoir(s)

## La fabrique de l'image

Master pro et après ?

**Concourir pour  
les droits de l'homme**

Une passion nommée Sophy

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

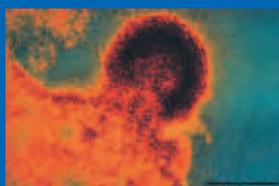




## DOSSIER

## La fabrique de l'image

Images : du laboratoire à l'amphithéâtre	8/9
Multimédia, multifonctions	10
Le logo de l'université, de sa création à sa sélection	11



## ACTUS

Premier président de l'Université de Strasbourg	3
Fondation partenariale, késako ?	3
Retour de Montréal	4
100 % des admis se sont présentés aux épreuves...	4
Vers une nouvelle voie pour bloquer le virus du sida	5
Transferts de technologies au bénéfice des chercheurs	5



## ENTRETIEN

La présidence française de l'Union	6
------------------------------------	---



## FORMATION

Un master professionnel, et après ?	12/13
Spécialisées en intelligence économique	14
Concourir pour les droits de l'homme	15
Former les militants syndicaux	16



## RECHERCHE

Speak french or die !	17
Publicité et droit pénal	18
Collaborer au-delà de l'Atlantique	18
Une passion nommée Sophy	19
Toujours plus d'inégalités	20

## CULTURE

<i>Savoir(s) en commun</i> : entretiens	21
<i>Rhenalia</i> 2008	22

## ACTUALITÉ CULTURELLE 23

Communication colorée  
Actualités spatiales  
Ateliers culturels :  
par et pour les étudiants  
Université en fête  
Fusion, c'est fait



## PORTRAIT

Florent Schmitt, Florent s'amuse...	24
--	----

Qu'est-ce que l'Université de Strasbourg ? Une communauté humaine qui réunit près de 50 000 personnes. Un établissement dont les missions principales - la formation, la recherche et la diffusion des savoirs - relèvent du service public. Un lieu de travail où sont façonnées de nouvelles connaissances sur le monde, où sont conçues de nouvelles technologies, sollicité en permanence par la demande sociale. L'Université de Strasbourg porte aussi avec elle une promesse pour l'avenir, une promesse à laquelle nous sommes invités à répondre désormais ensemble.

Quelle est la vocation de ce magazine ? Il est né de la volonté du comité de pilotage, qui a accompagné la naissance de l'Université de Strasbourg, d'expliquer le plus largement possible qui nous sommes et ce que nous faisons. Ainsi, *Savoir(s)* est conçu pour faire connaître nos missions, nos spécificités, nos recherches, nos débats et nos projets. Il s'adresse aux principaux partenaires de l'université au niveau national et international : acteurs de l'orientation et de l'emploi (CIO, ONISEP, APEC, etc.), équipes de recherche associées (CNRS, INSERM, etc.), universités françaises et étrangères, collectivités territoriales, entreprises, lycées d'Alsace, médias, etc. Il est également diffusé à l'ensemble des personnels de l'université (envoi à domicile). Et il sera mis à disposition des étudiants dans les lieux qu'ils fréquentent quotidiennement (scolarité, bibliothèque, etc.). À cette diversité de lecteurs, l'équipe de rédaction répondra par la diversité des sujets traités, avec le souci d'offrir à chacun la possibilité de sortir de ses propres frontières pour découvrir et s'intéresser au travail, aux interrogations et aux attentes des autres.

Avec mes meilleurs vœux pour l'an I de l'Université de Strasbourg !

Éric Heilmann  
Rédacteur en chef

Université de Strasbourg,  
CS 90032  
67081 Strasbourg cedex,  
tél. + 33 (0)3 68 85 00 00  
> Site web: [www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)  
> Directeur de la publication:  
Alain Berezet  
> Rédacteur en chef :  
Eric Heilmann  
> Coordination de la  
publication:  
Agnès Villanueva  
> Contact de la rédaction:  
Service de la communication de  
l'Université de Strasbourg

> Chefs de rubriques  
Sylvie Boutaudou (Actualités),  
Mathilde Elie (Formation),  
Frédéric Naudon (Recherche),  
Frédéric Zinck (Culture).  
> Ont participé à la  
rédaction de ce numéro:  
Aurélien Angot, Anne-Isabelle  
Bischoff, Sylvie Boutaudou,  
Matthieu Burgard, Florence  
Danner, Mathilde Elie, Frédéric  
Naudon, Prisca Simler (Dossier),  
Frédéric Zinck

> Photographies :  
Bernard Braesch sauf mention  
> Iconographie de la  
couverture: S. Stoyanov  
et E. Arguirova / Projet de  
réaménagement du bâtiment de  
la Bourse et de la place attenante  
dans le cadre du concours  
organisé par la CUS en 2004.  
> Conception graphique  
et maquette: Long Distance  
> Imprimeur: OTT,  
Parc d'activités "Les Pins"  
67319 Wasselonne Cedex

> Tirage : 15000 exemplaires  
> Numéro ISSN en cours  
(ancien numéro pour  
[ulp.sciences](http://ulp.sciences) : 1624-8791)  
> N° commission paritaire:  
0610 B 05543

> Pour envoyer vos suggestions  
au comité de rédaction, un  
courriel est à votre disposition:  
[mag@unistra.fr](mailto:mag@unistra.fr)

## ÉLECTION

## ALAIN BERETZ, ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



### Vos impressions à la tête de la plus grande université de France ?

Cette question de la taille me semble anecdotique. Se retrouver deux fois plus nombreux, ce n'est pas un si grand changement. En comparaison, assumer l'autonomie que prévoit la réforme LRU me semble un défi bien plus considérable.

### Après 18 mois de présidence de l'ULP, vous enchaînez avec l'Université de Strasbourg. Qu'est-ce qui vous a plu dans le job ?

Le fait d'être obligé d'inventer, en autodidacte, à partir de ma formation intellectuelle. On élabore, on fait des hypothèses, on transmet, on a des retours sur son travail. Le lien avec la recherche et l'enseignement me

semble évident et les satisfactions de même nature.

### Fusionner en pleine crise économique, une folie ou une chance ?

Notre calendrier n'était pas opportuniste, et je suis le dernier (petit) maillon de la chaîne. Mais le fait d'être une seule entité nous armera probablement face aux difficultés économiques.

### En dehors des missions classiques de l'université, vous jugerez votre présidence réussie si...

Si une véritable identité se crée, si tous ceux qui font l'Université de Strasbourg s'y sentent bien, et si les Strasbourgeois s'estiment contents et fiers de leur université.

[Propos recueillis par Sylvie Boutaudou]

## CRÉATION

## FONDATION PARTENARIALE, KÉSAKO ?

La fondation partenariale de l'Université de Strasbourg a été créée le 28 octobre 2008 pour compléter et diversifier le financement de l'établissement. La nouvelle structure en 5 points.

### > Rappel

Créer une fondation est un acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident d'affecter une somme d'argent ou des biens à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général à but non lucratif. Il en existe plusieurs catégories, la fondation partenariale est une des dernières créées pour favoriser la collaboration universités-entreprises.

### > Naissance

Elle existe depuis la loi du 10 août 2007 relative aux libertés

et responsabilités des universités, modifiée par la loi de modernisation de l'économie n° 2008-776 du 4 août 2008. Elle doit émaner d'un EPSCP, un EPST ou un EPCS (autrement dit : d'un établissement de l'enseignement supérieur ou de la recherche publique).

### > Quelle particularité ?

La fondation partenariale ressemble à une fondation d'entreprise à la différence qu'elle peut recevoir des legs et des dons (qui permettent des déductions fiscales) et bénéficier d'opérations de mécénat.

### > La pionnière ?

L'Université Claude-Bernard Lyon-1 a précédé Strasbourg en créant sa fondation avec Sanofi Pasteur, la Banque populaire Loire, Arkema, et Ezus Lyon.



## À VOIR



### L'application en ligne Galaxie.

Un mini-sondage effectué auprès de quelques doctorants montre que ce portail n'est pas encore connu de tous ceux qui pourraient en avoir besoin, notamment les futurs enseignants-chercheurs. Avec la loi LRU\*, les comités de sélection remplacent les commissions de spécialistes et se constituent à chaque fois qu'un poste est à pourvoir, "au fil de l'eau". Galaxie est née de ce nouveau mode de recrutement. Les universités y publient les fiches de poste détaillées des emplois vacants. On peut y saisir directement une candidature et suivre le déroulement de la procédure. Une newsletter gratuite permet d'être informé régulièrement des publications de postes.

<https://extranet.ac-versailles.fr/ensup/galaxie/candidats.html>

\* Loi relative aux libertés et responsabilités des universités



## À TÉLÉCHARGER



### L'éco-guide édité par l'association Campus vert Strasbourg.

Comment consommer, se loger, se déplacer, profiter de la vie sans mettre la planète en danger ? C'est plus facile grâce à ce guide.

Même l'étudiant fraîchement débarqué y trouvera tous les bons plans pour :

- > acheter ses appareils électro-ménagers à prix modique dans une entreprise d'insertion
- > dénicher des vêtements de seconde main relookés par un créateur
- > re-remplir ses cartouches d'imprimantes
- > visiter les Vosges (ou même Prague !) en co-voiturage
- > acheter au marché des blettes ou du fenouil en saison (grâce à un petit calendrier)
- > boire de la bière locale (qui n'a pas 800 km dans les jambes)
- > rencontrer dans des associations ou autres collectifs des individus aux intérêts convergents...

<http://campusvert.u-strasbg.fr>



## À LIRE

### L'enquête de l'Afges sur Les conditions d'études et de vie des étudiants strasbourgeois.

Les difficultés sociales et économiques ne s'arrêtent évidemment pas à la porte de l'université. Une petite minorité d'étudiants (5%) ne dispose d'aucune couverture sociale et déclare ne pas manger à sa faim de façon régulière. Cela représente environ 2 500 personnes. Un constat sans misérabilisme qui rappelle l'importance des services collectifs (RU, service de santé, etc.) pour aider les moins fortunés.

[www.afges.org](http://www.afges.org)



## RETOUR DE MONTRÉAL

Fin septembre, une délégation d'une dizaine de personnes des trois universités strasbourgeoises a participé au forum franco-québécois des études supérieures à Montréal. À quoi sert vraiment d'être présent dans ces grandes manifestations ? Que va-t-on y chercher ? Les réponses de Michèle Debay, alors responsable du service des relations internationales de l'ULP, qui était du voyage.

### Pourquoi faut-il que des universités se montrent dans les grands rendez-vous internationaux comme celui de Montréal ?

Ce n'est pas systématique. Mais le Québec représente une priorité pour les relations internationales de l'Université de Strasbourg et c'est une région partenaire de l'Alsace. Par ailleurs, les étudiants ont très envie d'y aller et il est important de s'y faire connaître.

### Il faut attirer des Québécois pour pouvoir envoyer des Strasbourgeois au Québec ?

Le Québec n'est pas aussi exigeant que les États-Unis en matière de parité dans les échanges. Rien n'est mécanique, mais il faut alimenter une certaine réciprocité. Dans un contexte de concurrence, où chaque université souhaite recruter les meilleurs étudiants, il faut exister dans l'esprit de ses partenaires. Depuis 2005 nous avons fait augmenter le nombre des Québécois accueillis et des accords de coopération. Pour réussir cela, il fallait échanger des idées, comprendre les habitudes des uns et des autres.

### Qu'avez-vous appris au cours de ce voyage ?

Je ne découvrais pas le Québec, mais j'ai pu conforter mes impressions. L'université est vraiment organisée autour de l'étudiant et de sa réussite. Les enseignants y sont beaucoup plus accessibles. L'échec paraît anormal, ce qui crée un état d'esprit très stimulant. Une grande activité est déployée pour rendre service, aider, défendre les étudiants dans tous les aspects de leur vie quotidienne. Et au final, ils deviennent des ambassadeurs exceptionnels de leur propre université. Toutes ces bonnes idées méritent d'être importées à Strasbourg, comme le BVE de l'ULP en son temps : une mission d'étude avait lancé cette initiative après être revenue de Montréal, enchantée par sa vie étudiante.

## RÉUSSITE

## 100 % DES ADMIS SE SONT PRÉSENTÉS AUX ÉPREUVES...

Les chiffres que vient de publier l'ORESIFE\* devraient encourager les étudiants qui s'inquiètent du taux élevé d'échec en première année de licence à l'université. Les statistiques prennent généralement en compte tous les inscrits, y compris ceux qui ne pointent pas leur nez aux examens. Or, ils sont tout de même 35 % à ne pas faire ce minimum requis pour réussir ! L'ORESIFE a rajouté un autre comptage, celui des "présents" aux épreuves obligatoires, ce qui rend le succès beaucoup moins rare.

Le taux de réussite grimpe ainsi de 23 % à 29 % en DEG (droit, économie, gestion), de 45 % à 65 % en S&T (sciences et technologies sauf santé), de 34 % à 63 % en SHS (sciences humaines et sociales) et de 44 % à 74 % en ALL (arts, lettres et langues). Un peu de baume au cœur des étudiants en Médecine ou Pharmacie, filières très redoutées : 40 % à 45 % des bacheliers S (la grande majorité) sont admis en 2<sup>e</sup> année un ou deux ans après leur arrivée à l'université.

À lire : "Réussite et parcours des nouveaux bacheliers inscrits en première année dans les universités d'Alsace en 2006-2007 selon la série du baccalauréat".

[www.universites-formations-alsace.fr](http://www.universites-formations-alsace.fr)  
rubrique Observatoire

\* Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants

## ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

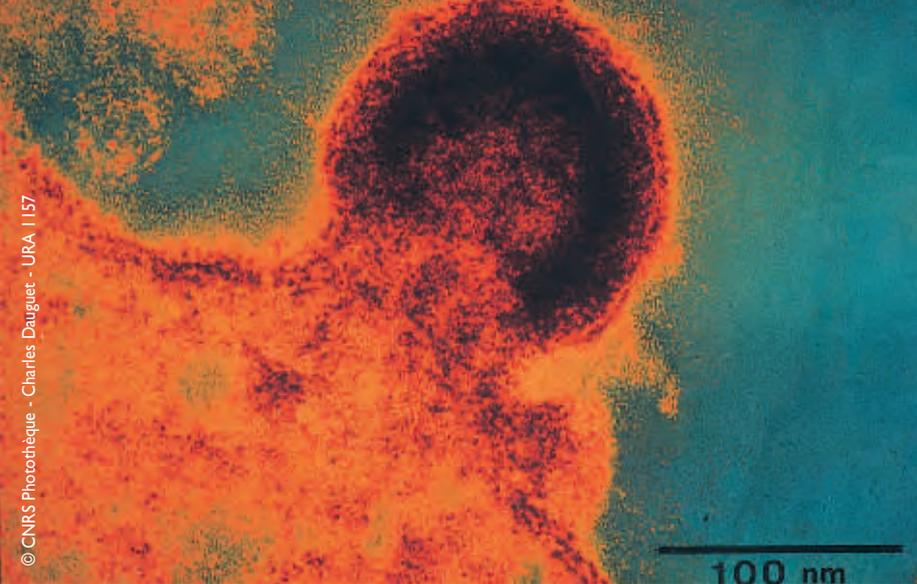
### Rudes premiers pas

L'Observatoire national de la vie étudiante a enquêté l'an dernier parmi dix universités pour rendre compte de la situation des étudiants étrangers. Le choix n'était pas dû au hasard : 6 universités parisiennes (Paris-1, 3, 5, 6, 8, 12) et 4 en province (Lyon-2, Nice, Nantes, Strasbourg-1) rassemblent plus du quart des étrangers inscrits en France (27 %).

Parue en septembre 2008, *Les étudiants étrangers en France* est la première étude d'ampleur qui s'intéresse à leurs projets, leurs parcours et leurs conditions de vie. Les auteurs signalent un contraste net entre une minorité d'étudiants originaires des pays du Nord, qui viennent dans le cadre de programmes bi ou multi-latéraux, et sont généralement bien informés et accompagnés tandis que la grande majorité, ne reçoit pas suffisamment d'aide pour surmonter les différences culturelles, linguistiques ou pédagogiques. Les auteurs de l'étude sont sévères sur les premiers contacts, souvent très froids. "Les doléances les plus énoncées (...) relèvent des (...) piètres lisibilité et intelligibilité associées aux premières démarches universitaires et administratives. L'université de masse est en effet réputée pour son tissu anonyme et pour l'absence d'accueil personnalisé – ce dont souffrent tout particulièrement les étudiants étrangers, dès leur arrivée". Et ils mettent en garde les universités qui devront mener "une réflexion à grande échelle" si elles ne veulent pas voir les étudiants et les chercheurs étrangers se détourner de la France au profit de pays plus performants en matière d'accueil.

*Les étudiants étrangers en France*, Ridha Ennafaa et Saeed Paivandi, éd. La documentation française, 2008





Virus du sida (VIH) bourgeonnant à la surface d'un lymphocyte T4 infecté.

# Transferts de technologies au bénéfice des chercheurs

[Anne-Isabelle Bischoff]

## Vers une nouvelle voie pour bloquer le virus du sida

**La prévention et les médicaments sont les deux moyens de lutter efficacement contre l'épidémie de sida. Pour les chercheurs, une meilleure compréhension du mécanisme de l'infection ouvre la voie à de nouveaux traitements.**

[Frédéric Naudon]

L'épidémie mondiale de sida ne recule pas. Les médicaments ne font que stabiliser la maladie et leurs inconvénients sont nombreux : effets secondaires importants, coûts élevés, inefficacité contre les lignées de virus résistants, etc. "Avec Philippe Dumas et Roland Marquet du Laboratoire architecture et réactivité de l'ARN<sup>(1)</sup>, nous essayons de mieux comprendre les mécanismes moléculaires mis en jeu lors de l'infection pour trouver de nouvelles façons de contrer le virus" explique Patrick Pale, chimiste dans le Laboratoire de synthèse et de réactivité organiques<sup>(2)</sup>. Le virus du sida s'attaque directement aux "chefs d'orchestre" du système immunitaire, les lymphocytes T. Le virus s'accroche à ce type de globule blanc et lui transfère son matériel génétique, de l'ARN qui sera traduit en ADN par une enzyme. Douze médicaments bloquent cette étape de traduction, le plus connu étant l'AZT. L'ADN viral ainsi créé s'incorpore à l'ADN du globule blanc pour produire quantité de nouveaux virus prêts à essaimer. "Ces différentes phases sont connues depuis longtemps, ajoute Patrick Pale, mais un détail révélé par nos collègues de l'IBMC constituait une nouvelle cible biologique potentielle : l'ARN du virus est constitué de deux brins reliés entre eux à un endroit précis. Était-il possible d'empêcher la jonction des deux brins ou au contraire de la rigidifier pour bloquer le cycle de l'infection ?". C'est ici que le chimiste entre en jeu. La piste retenue a été de bloquer les deux brins ensemble en créant une sorte de pince moléculaire. Après six ans de recherche, cinq familles de molécules intéressantes ont été mises au point. "Des tests sur lymphocytes infectés ont donné 80 à 90 % d'inhibition du virus, confie Patrick Pale, en sachant que pour le même test, l'AZT donne moins de 50 %. Un brevet a été déposé et nous devons encore une fois chercher des financements pour vérifier les résultats, continuer à diversifier les molécules... Bref, quérir des bras pour pouvoir continuer !"

(1) Institut de biologie moléculaire et cellulaire - Unité propre du CNRS associée à l'Université de Strasbourg - 9002  
 (2) Institut de chimie - Unité mixte de recherche Université de Strasbourg/CNRS - 7177

Chaque année, de nombreuses technologies ou savoir-faire innovants émanant des laboratoires de recherche font l'objet d'un transfert réussi vers le monde socio-économique. En témoigne la part conséquente des retours financiers liés à l'exploitation des titres de propriété intellectuelle de l'ULP perçus en 2007 : près de 692 K€ ! Ces retours financiers sont un point essentiel sur lesquels le Service de valorisation de l'Université de Strasbourg se concentre lors des négociations de contrats de licence et/ou de cession avec un tiers, dans la mesure où elles permettent de générer des ressources financières importantes pour les inventeurs, pour les laboratoires ainsi que pour l'établissement.

En 2007, les inventeurs concernés ont touché entre 100 € et 88 000 € chacun, et les laboratoires entre 1 000 et 110 000 €. À quoi ont été utilisés les fonds perçus par les laboratoires ? Jean-Jacques Bourguignon<sup>(1)</sup> et Ermanno Candolfi<sup>(2)</sup>, deux bénéficiaires de ces retours financiers, nous éclairent sur le sujet. De manière générale, les retours d'exploitation perçus par les laboratoires permettent de payer des personnels techniques ou des étudiants, d'acheter du matériel supplémentaire, etc. "Alors que les dotations ministérielles se tarissent, si ce type de retours devenait récurrent, cela pourrait nous permettre de pérenniser des postes" souligne J.-J. Bourguignon. "Ces fonds sont une manne pour continuer à travailler sur des sujets de recherches très prospectives, comportant une forte part de risque ou nécessitant un temps de maturation". Mais l'argent n'est pas le seul moteur des scientifiques qui font de la valorisation industrielle. "La finalité n'est pas seulement de vendre un service ; c'est aussi et surtout de voir arriver un de nos produits sur le marché, et ainsi de contribuer à un progrès en santé publique humaine" conclut E. Candolfi.

(1) Directeur de recherches du département Pharmacochimie de la communication cellulaire de l'Institut Gilbert Laustriat - Unité mixte de recherche Université de Strasbourg/CNRS 7175  
 (2) Professeur des universités et praticien hospitalier, directeur de l'Institut de parasitologie et de pathologie tropicale.

### Pour en savoir plus

Voir le site : <http://servvalor.unistra.fr>, rubrique "services aux chercheurs", page "Licensing".  
 À découvrir aussi sur le site, les interviews complètes des chercheurs cités dans cet article.

© CNRS Photothèque - Charles Dauguet - URA 1157



# La présidence française de l'Union

La présidence française du Conseil de l'Union européenne vient de se terminer. Quel regard peut-on porter sur cet exercice aussi ancien que les institutions européennes elles-mêmes ? Quelles sont les fonctions de cette présidence ? Les réponses de Vlad Constantinesco, professeur de droit public et de sciences politiques à la Faculté de droit.

[Propos recueillis par Frédéric Naudon]



Vlad Constantinesco

## > Quelles sont les fonctions principales de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne ?

La présidence tournante est le reflet d'une volonté d'égalité entre les États membres. Quels que soient son importance géopolitique et le nombre de ses habitants, chaque pays s'installe au poste de pilotage pour un mandat de six mois et incarne l'Union aux yeux des autres pays du monde. En pratique, la présidence dirige les travaux du Conseil de l'Union européenne, qui regroupe les ministres des gouvernements de chacun des États membres, c'est-à-dire le principal organe de décision de l'Union. La présidence a une influence importante. Elle fixe les ordres du jour – qui déterminent la présence des ministres en charge des dossiers traités, dirige les délibérations – fait

avancer les projets en cours, en propose de nouveaux, etc. Ce dernier point est une tâche complexe car la présidence doit être au service de toute l'Union. Impossible d'imposer quoi que ce soit, il faut convaincre les autres pays de venir sur les positions que l'on défend. Le dialogue et la compréhension de l'autre sont indispensables à une bonne présidence.

## > Ce qui a été imaginé pour six pays peut-il encore fonctionner à vingt-sept ?

Le traité de Lisbonne, dont le sort est encore incertain, prévoit une réforme du Conseil qui élira un président pour un mandat de deux ans et demi. Il ne pourra pas être un président ou un chef du gouvernement en exercice. Cela semble raisonnable mais n'est pas sans poser des problèmes, car ce président élu ne sera pas à la tête de son administration nationale. Assurer la présidence de l'Union est certes l'occasion pour un pays de rayonner dans le monde entier, mais c'est aussi un budget important et toute une logistique à mettre en œuvre. De plus, le système de la présidence semestrielle continuera pour les autres rouages du Conseil, ce qui nécessitera une coordination sans failles.

## > Dans une période tourmentée, est-il important que la présidence soit assurée par un "grand" pays plutôt que par un "petit" pays ?

Bien qu'on ne puisse pas le prévoir à l'avance, la présidence française a montré qu'il n'est peut-être pas inutile d'avoir un "grand" pays aux commandes lorsque l'on doit faire face à des événements majeurs comme l'enlisement du Traité de Lisbonne suite au "non" irlandais, le conflit russo-géorgien ou encore la crise financière mondiale. Ces événements par nature "hors calendrier" doivent être traités rapidement, de manière efficace et en rassemblant autant que possible les pays membres pour une résolution commune des problèmes. Ce qui est sans doute plus difficile pour un pays moins expérimenté et moins structuré. Nicolas Sarkozy a su convaincre ses partenaires, associer les autorités européennes à ses démarches et faire en sorte que l'Europe parle d'une seule voix. Le résultat est plutôt positif. Nous verrons par la suite si des idées, comme la suppression des paradis fiscaux, iront jusqu'au bout.

## > Quelles sont les marges de manœuvres du président ?

Il doit user de son influence pour rassembler et faire émerger une réponse collective aux problèmes qui surgissent en plus de ceux déjà prévus initialement. La présidence doit faire preuve de beaucoup de souplesse, de capacité de négociation et avoir le don d'ubiquité ! Le style direct de Nicolas Sarkozy, qui inquiétait initialement nos partenaires européens, a plutôt servi sa présidence. Il a sans doute effacé le souvenir assez mitigé de la dernière présidence française, en 2000, pendant laquelle l'intérêt national semblait prévaloir sur l'intérêt communautaire. Incontestablement, la France a retrouvé une audience en Europe, et peut-être même au-delà.



Sur le web : [www.ue2008.fr](http://www.ue2008.fr)

A lire : Y. Doutriaux, C. Lequesne, *Les institutions de l'Union européenne, La Documentation française, 2008 (7<sup>e</sup> édition).*

# La fabrication de l'image



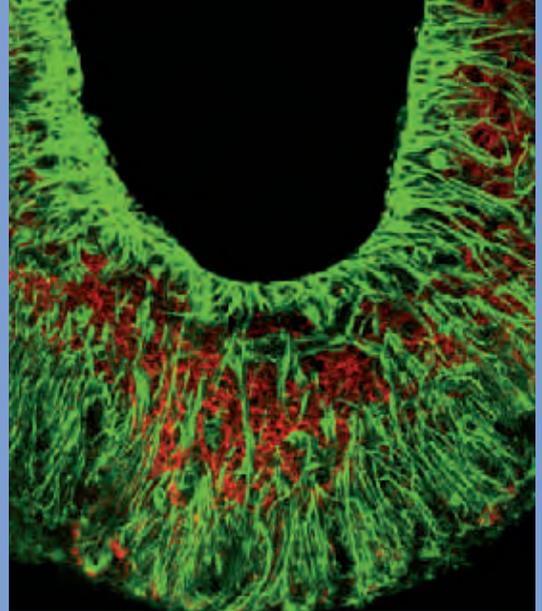
*“Nous sommes dans un siècle de l'image”* disait Gaston Bachelard. Publicitaire ou scientifique, fascinante ou pédagogique, naturelle ou artificielle, l'image est omniprésente. Son utilisation et son mode de production confirment la tendance en ce début de troisième millénaire. Aperçu au sein même de l'université.

*[Dossier préparé par Prisca Simler]*



Grâce aux progrès de l'imagerie médicale, le corps humain livre ses secrets.

Crédit photo : CHU de Haute-pierre



Impossible à lire pour le néophyte, cette image met en évidence certaines structures cellulaires de la moelle épinière et du cerveau grâce à l'utilisation de marqueurs colorés.

Crédit photo : Institut de neurosciences cellulaires et intégratives

# Images : du laboratoire à l'a

**Quel est le rôle de l'image dans l'enseignement et la recherche aujourd'hui ?**

**Éléments de réponse avec François Lasbennes, enseignant-chercheur en neurosciences, et Pierre Kehrli, neurochirurgien.**

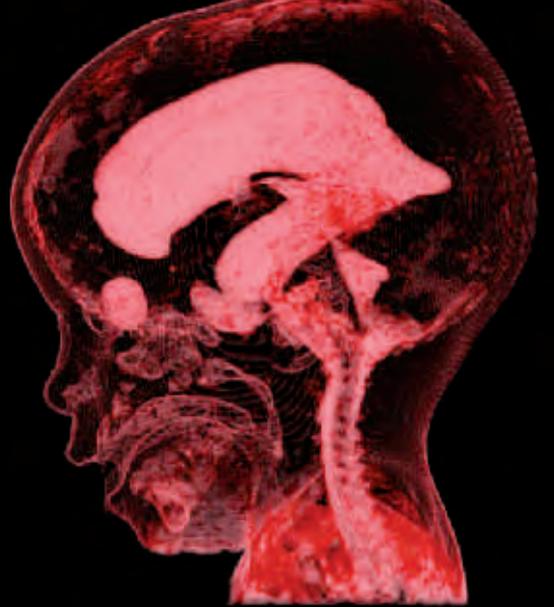
Visualiser une colonne vertébrale en trois dimensions, localiser les émotions dans le cerveau, observer un mouvement au sein d'une cellule : tout cela est aujourd'hui possible grâce aux récents développements des techniques d'imagerie. Dans les laboratoires, l'image est devenue omniprésente : "toutes les publications scientifiques, en particulier en biologie, sont argumentées et soutenues par des illustrations" précise François Lasbennes, chercheur à l'Institut de neurosciences cellulaires et intégratives\*. Les images permettent d'extraire des données scientifiques, d'apporter une preuve à une théorie scientifique, de mieux comprendre des phénomènes physiques ou biologiques ou encore de diagnostiquer une maladie plus précocement.

Si la place de l'image n'est plus à contester dans les laboratoires, qu'en est-il dans les amphithéâtres ? "Les images ont un fort pouvoir pédagogique", affirme François Lasbennes. "Faire comprendre à des étudiants que lors de telle ou telle activité cérébrale, c'est telle ou telle région du cerveau qui entre en action est beaucoup plus facile devant un IRM en situation réelle que dans un amphithéâtre en cours magistral". Pierre Kehrli, neurochirurgien au CHU de Haute-pierre, renchérit : "les images permettent aux étudiants d'appréhender des théories complexes sur le papier de façon plus simple. Un petit dessin vaut mieux qu'un long discours. Il rend les choses plus abordables, plus compréhensibles". L'image permet également de se représenter ce que l'on ne voit pas, de voir l'invisible. "Je n'oublierais jamais la première fois que j'ai vu un globule rouge représenté en trois dimensions dans un vaisseau sanguin en coupe" se souvient le chirurgien. "Cette illustration fait partie des images qui m'ont marqué, et qui m'ont permis de me représenter ce que mon œil ne m'autorisait pas à voir directement".

## Des difficultés d'interprétation

"Les images dites natives, c'est-à-dire issues des laboratoires ou d'exams médicaux, sont les plus justes mais aussi les plus difficiles à interpréter" précise Pierre Kehrli. "Les clichés de laboratoire ne sont pas interprétables par tous. Il faut connaître les codes utilisés pour lire l'image, mais aussi les conditions d'expérience pour l'interpréter de façon correcte" confirme François Lasbennes. Également responsable de la spécialité Imagerie biologique du master Images, science et technologies de l'information, il précise : "nous enseignons les techniques d'imagerie utilisées, l'intérêt que chacune d'entre elles présente, ainsi que les renseignements que l'on peut en tirer. Bien comprendre l'imagerie biologique nécessite une approche transdisciplinaire : des notions de physique, de chimie, d'informatique, de biologie ou encore de mathématique sont nécessaires pour en comprendre tous les enjeux".

"Dans l'enseignement des sciences, on utilise l'image pour montrer ce qu'il y a dessus, mais on ne donne que peu d'indications sur la façon dont elle est produite. De plus, on a souvent recours à des images que l'on choisit : les plus belles, les plus justes, les moins ambiguës. Mais du coup, elles ne sont pas représentatives de ce qui se déroule en recherche !" prévient l'enseignant-chercheur. L'utilisation d'images créées par des illustrateurs professionnels trouve aussi ses limites. "Elles présentent l'énorme avantage de montrer des situations standard, idéales, facilitant la compréhension d'un phénomène ou expliquant la fonction d'un organe, mais la réalité est souvent plus complexe" rappelle Pierre Kehrli. "Par ailleurs, dessiner implique forcément une interprétation ou des choix graphiques de l'auteur qui peuvent dénaturer l'image d'origine. La façon d'interpréter une image source est différente selon les cultures et les croyances. À la Renaissance par exemple, on pensait différemment, et cela apparaît sur les dessins anatomiques de Léonard de Vinci. Ses dessins, bien que très



Crédit photo : CHU de Haute-pierre

La tête de cette enfant de 4 ans devient transparente sous l'effet de l'appareil d'imagerie et laisse découvrir les ventricules cérébraux.

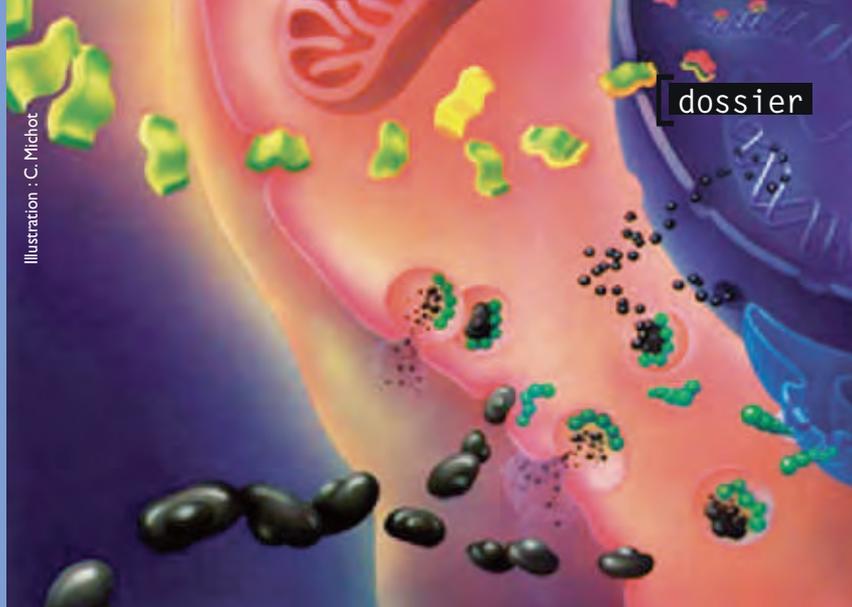


Illustration : C. Michot

Mieux comprendre les phénomènes invisibles à l'œil, cela est possible grâce aux schémas d'illustrateurs.

# mphithéâtre

*précis, traduisent une façon de penser plutôt qu'une réalité anatomique. Les théories scientifiques ne sont pas figées et certaines représentations, considérées comme justes aujourd'hui, ne le seront peut-être plus demain".*

## Ne pas se limiter à l'image

Les deux scientifiques s'accordent à dire que l'image est un outil indispensable, tant à la recherche qu'à l'enseignement, mais ils recommandent de rester attentif à son origine, à la façon dont elle est produite, au message qu'elle délivre. "Sortie de son contexte, on peut faire dire n'importe quoi à une image" rappelle François Lasbennes. Et l'image ne doit pas être utilisée seule, précise Pierre Kehrlé : "une dérive possible de l'utilisation des images en médecine serait de ne s'en tenir qu'aux clichés pour établir un diagnostic. Le patient se plaint de douleurs dorsales, et le scanner montre une lésion sur l'un des disques intervertébraux. La tentation est forte d'en déduire que la douleur provient de ce disque. Et pourtant, cela ne suffit pas ! Il faut analyser la douleur du patient, ses symptômes et ses antécédents avant d'en tirer une conclusion. L'image ne peut pas remplacer la consultation et le patient ne doit pas être réduit à l'image de son organisme !".

Ainsi, de la production du savoir à sa transmission, l'image fait partie intégrante de la pratique scientifique. L'utilisation des images dans l'enseignement, accompagnée des mises en garde énoncées, permet de rappeler aux étudiants que toute information, même visuelle, est à vérifier, et qu'une seule source ne suffit pas à appuyer une théorie...

\* Unité mixte de recherche Université de Strasbourg/CNRS 7168

## Entretien avec Christine Michot, illustratrice scientifique, enseignante au sein du master Communication scientifique.

**Aujourd'hui, science et images sont indissociables. En a-t-il toujours été ainsi ?**

Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, l'image est perçue plutôt de façon négative. Selon Platon, elle dégrade le vrai réel et ne peut qu'approcher la réalité. Il faut attendre la Renaissance pour que les savants admettent enfin que le dessin peut devenir un acte de connaissance. C'est également à cette période que les sciences descriptives (anatomie, botanique...) prennent leur essor. Or, ce sont elles que les images servent le plus. Au XVII<sup>e</sup>, les images commencent à être utilisées comme preuve d'une découverte. Galilée par exemple comprend grâce à ses connaissances en perspective que la Lune n'est pas parfaitement lisse, et entend le prouver à ses pairs grâce à ses dessins. Certains scientifiques refusent cependant encore d'illustrer leurs ouvrages, en mettant en cause la véracité des images. Le XX<sup>e</sup> siècle et l'apparition de nouvelles techniques d'imagerie voient l'utilisation des images révolutionnée. La part belle est faite à la photographie par exemple, qui palie le manque d'objectivité des dessins et convient bien de ce fait aux scientifiques.

**Quelles difficultés rencontrez-vous lorsque vous réalisez une illustration scientifique ?**

Au-delà du langage scientifique auquel j'ai dû me familiariser, une difficulté est souvent de trouver les dessins ressources desquels m'inspirer, sur lesquels repérer les éléments à représenter et sur lesquels comprendre ce qui se passe au niveau scientifique. Plus tard, il peut arriver que je sois amenée à "tricher" en dessinant pour bien expliquer les choses, par exemple en donnant à un objet une couleur ou une forme qui facilitera sa compréhension, mais qui n'est pas 100 % conforme à la réalité scientifique !



Illustration : C. Michot



Apprendre à créer des personnages et à les mettre en mouvement, un des objectifs du master ISAC.



Crédit photo : J. Schleiffer

En architecture, les maquettes classiques sont progressivement remplacées par des vues en trois dimensions, plus réalistes.

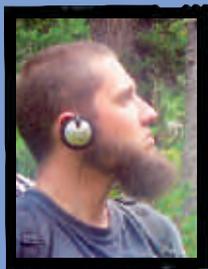
# Multimédia, multifonctions

**Le multimédia désigne la réunion sur un même support de plusieurs médias : textes, sons, graphiques, images fixes ou animées. De la représentation de projets architecturaux au cinéma, en passant par la modélisation de phénomènes physiques ou la publicité, il est présent partout, chaque jour.**



Julien Schleiffer

Julien Schleiffer, diplômé en septembre dernier du master Multimédia (cf. encadré), est ravi de cette révolution informatique. "Le multimédia me permet de trouver un réel aboutissement à mon parcours artistique" explique-t-il au milieu des stations de travail du studio de création du Patio. Aujourd'hui, Julien rêve de constituer une équipe spécialisée dans les films d'animation et les effets spéciaux. Il a développé sa créativité et s'est formé à la sémiologie (étude des signes et de leur signification) au cours d'une licence d'Arts visuels, et a appris les techniques du multimédia dans le cadre du master strasbourgeois.



Stefan Stoyanov

Au-delà de ce qu'il peut apporter dans le domaine de la création artistique, le multimédia a fait son entrée dans d'autres disciplines. Stefan Stoyanov a également suivi le master Multimédia de l'Université de Strasbourg. Diplômé

en juin 2007 de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, il réalise à présent des visualisations – images fixes et/ou films – pour des projets architecturaux. Il a toujours préféré remplacer les maquettes traditionnelles en carton et balsa par des images de synthèse et des visualisations 3D. "Le rendu obtenu est beaucoup plus réaliste, et il est possible d'atteindre un niveau de détail spectaculaire" précise-t-il. Stefan était le seul étudiant de sa promotion à présenter son projet de fin d'étude "uniquement à l'aide d'une combinaison d'images et de vidéos". Depuis, la situation a évolué : les écoles d'architecture ont pris conscience du potentiel offert par les nouvelles technologies et proposent pour la plupart des cours de multimédia.

L'efficacité du multimédia le rend parfaitement adapté à des fins de vulgarisation également. En témoignent la modélisation du fonctionnement du nouvel accélérateur de particules présentée lors de l'exposition au Palais universitaire en octobre dernier, ou encore les reconstitutions historiques de la vie de civilisations anciennes diffusées lors de documentaires télévisés. Le multimédia semble être devenu un outil incontournable, à la croisée des disciplines. À l'aube de sa seconde année d'existence, la formation proposée à Strasbourg a certainement encore de beaux jours devant elle...

**Entretien avec Christian Klein,** responsable de formation du master Multimédia, images de synthèse appliquées à la communication et création multimédia (ISAC).

## > Quel est l'objectif du master ?

Nous formons les étudiants à la conception et à la réalisation de projets multimédia de A à Z : élaboration du scénario, prises de vue, traitement de l'image et du son, édition et diffusion sur différents supports.

## > Quelle différence avec les autres formations multimédia ?

Il s'agit moins de former des exécutants, des techniciens, que des artistes, des concepteurs ou des créateurs, à qui l'on donne les moyens techniques et l'autonomie nécessaires à mettre en œuvre leur projet. Les étudiants qui intègrent la formation ont tous un parcours universitaire, le plus souvent artistique.

## > Quels sont les métiers exercés par les étudiants après la formation ?

Ils travaillent dans des régies vidéo, aux côtés de truquistes, dans un studio de création multimédia pour des sites Internet, dans le cinéma, en agence de publicité, etc.



Crédit photo : S. Stoyanov

**Infos pratiques :**  
Master Multimédia / ISAC  
UFR Arts - Le Portique  
14, rue Descartes,  
67084 Strasbourg Cedex  
arts@umb.u-strasbg.fr



# UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

## Le logo de l'université, de sa création à sa sélection

Choisir un logo, c'est choisir son image.  
Le logotype véhicule les valeurs de l'organisme qu'il représente ; il sert à l'identifier de manière unique.

Son choix est donc déterminant.

Voici l'histoire du logo de l'Université de Strasbourg...

### La sélection : de l'appel d'offres au consensus

> Entretien avec Michel Demange, directeur du département Arts visuels de l'Université

"Suite à la publication de l'appel d'offres l'été dernier, onze agences ont fait chacune deux propositions de logos. L'une sans contrainte particulière imposée, l'autre devant utiliser le plus ancien sceau connu de l'Académie de Strasbourg. Il avait en effet été envisagé d'utiliser cette caution historique comme un gage de qualité. Mais finalement le choix de la commission s'est porté sur la proposition aujourd'hui connue de l'agence BKN. C'est son côté sobre et lisible qui a fait pencher la balance. Les autres propositions ont semblé soit difficiles à lire, soit trop datées. D'autres encore, rappelaient certains logos commerciaux et celles utilisant l'acronyme UDS, faisaient penser à un parti politique !"

### La création : le choix gagnant de la sobriété et de la pérennité

> Entretien avec Luc Buckenmeyer et Vincent Nebois, directeurs associés de l'agence BKN

#### > Quelles démarches vous ont conduits à cette proposition ?

**L.B.** "Nous avons commencé par étudier la "concurrence" en analysant les logos des dix premières universités mondiales, la plupart américaines. Précisons qu'en regardant ce qu'ont fait les autres, il ne s'agit pas d'être dans le suivisme mais plutôt de regarder ce qui fonctionne ! Presque toutes possèdent un rappel historique de type blason. La preuve que la piste proposée par l'université d'utiliser le plus ancien sceau connu n'était pas mauvaise. Mais aujourd'hui, Strasbourg a fait le choix de la modernité et de l'innovation."  
**V.N.** "Les grandes universités utilisent majoritairement une

police dite à empattement, qui donne de la force au logo, et lui permet de mieux passer les années. Il est également apparu qu'il valait mieux faire ressortir le nom de la ville, plutôt que le mot université par exemple, ou son acronyme. Au vu de l'analyse de ces éléments et de l'appel d'offres, nous avons transmis les consignes de travail et les pistes de réflexion au directeur artistique. C'est d'ailleurs là que nous n'avons pas le droit à l'erreur. Si notre analyse est erronée, le logo ne transmettra pas le message souhaité. Pour l'université strasbourgeoise, nous avons retenu un mot important en particulier : ouverture..."

#### > C'est là que le graphiste entre en jeu...

**L.B.** "En sept jours, il avait réalisé six propositions, parmi lesquelles il nous a fallu choisir celle qui véhiculait le mieux les valeurs de l'université. Le tracé bleu en forme de S de la proposition retenue a plusieurs symboliques. C'est la première lettre de Strasbourg bien sûr, mais aussi de savoir. Il représente également le Rhin."

**V.N.** "Le S est composé de deux parties qui se rejoignent, un peu comme l'université, dont plusieurs composantes se réunissent pour ne former qu'une aujourd'hui ! La forme du S symbolise également la notion de flux, de transversalité. Quant à la couleur, le bleu s'est imposé comme une évidence : couleur préférée des occidentaux, c'est aussi celle de l'eau ou encore de l'Europe."

#### > Quels sont les critères qui font un bon logo ?

**V.N.** "Le logo doit représenter au mieux l'organisme qui passe la commande. Il doit être unique, et rester efficace même en taille réduite, ou en monochromie. Deux axes nous paraissent importants également : la simplicité du logo et sa pérennité. Ces critères réunis en assurent la force. Pour garantir la pérennité du logo, il faut essayer de s'extraire de l'air du temps, tant dans les formes que les couleurs. Le pari est réussi si plusieurs années après sa création, il est impossible de dater le logo..."

280  
étudiants

ont répondu sur les  
437 concernés  
par les

25  
DESS



► Annie Cheminat  
étaient "cadres et professions intellectuelles  
supérieures"

Au bout de deux ans :

100

gagnaient entre 2300 et 3000 €

# Un master professionnel,

**Que sont devenus, deux ans après, les étudiants qui ont obtenu un DESS (diplôme équivalent à un master professionnel depuis la réforme LMD) en 2005 dans les universités alsaciennes ?**

**L'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIFE) en livre un aperçu pour 25 diplômés, en attendant de généraliser ce type d'études. Décryptage.**

[Sylvie Boutaudou]

**L**es résultats n'ont pas de valeur statistique, il s'agissait surtout de valider la méthode", souligne d'emblée Annie Cheminat, directrice de l'ORESIFE. Il y a pourtant, déjà, beaucoup à en dire. En juin 2007, 437 étudiants qui avaient obtenu un DESS en 2005 ont été contactés pour répondre à un questionnaire sur leur insertion professionnelle. "25 diplômés ont été choisis par les vice-présidents CEVU des 4 universités existantes à l'époque, précise-t-elle. Nous leur avons demandé de privilégier la variété en puisant aussi bien dans des spécialités dont l'insertion pose peu de problèmes que dans celles a priori difficiles à valoriser sur le marché du travail."

Au final, cela donne un échantillon très éclectique : des formations consacrées au "manage-

ment de la franchise", "droit de l'immobilier", "logiciels des systèmes industriels", "analyses biologiques et chimiques", etc.

Les petits effectifs de ces formations (parfois une quinzaine de diplômés) et les taux de réponse (64 %) ne permettent pas de conclure. Il faudra des études plus systématiques, et surtout répétées plusieurs années pour évaluer les qualités d'un tel diplôme en matière d'insertion. "Nous ne savons rien, par exemple, sur ceux qui n'ont pas répondu", note Étienne Guidat, en charge de cette enquête. Peut-être sont-ils majoritairement en difficulté, ou à l'inverse trop occupés par leur nouveau poste pour avoir le temps... Or, dans l'un ou l'autre cas, l'effet serait important sur le résultat."



Étienne Guidat

## La chasse aux adresses

D'ici juin 2009, et sur le modèle de ce premier test sur 25 DESS, les résultats

seront disponibles pour l'ensemble des diplômés du niveau master. Étienne Guidat, spécialiste de statistiques, est aux manettes à l'ORESIFE :

"Les questionnaires, la méthode, les logiciels de traitement des données sont prêts. Pour le moment, mon principal souci est d'obtenir la matière première, à savoir des adresses électroniques valides. Interroger les anciens diplômés par ce moyen s'est révélé à la fois efficace et peu coûteux, nous allons utiliser cette technique de façon systématique pour les enquêtes à venir en sollicitant notamment les responsables des formations".

La récolte n'est pas aisée. Les changements d'opérateur sont fréquents, et beaucoup d'adresses dorment sans que leur ancien utilisateur ne s'en soucie.

Au final, la quantité et la qualité des

adresses que les enseignants sont capables de fournir à l'ORESIFE dépend beaucoup de la réalité des liens entretenus avec les étudiants. "Un certain nombre de responsables de diplômés ont naturellement créé des outils pour se faire une idée de l'insertion professionnelle de leurs étudiants. Annuaire, site d'anciens et manifestations diverses, permettent de conserver des liens et forment une base intéressante pour nous." Logiquement, les enseignants engagés dans ces démarches de réseaux sont aussi les meilleurs clients pour l'ORESIFE, les autres demandent encore à être... sensibilisés.

## Pas de pourcentages

Afin de ne pas inciter le lecteur à tirer des conclusions trop hâtives, les fiches de résultats pour 2005 comme la fiche d'ensemble sont dépourvus de traduction en pourcentage. Si, pour un DESS, 6 diplômés sur 15 obtiennent un CDI, dire qu'ils sont 40 % n'a pas grand sens. "En revanche, les données plus "qualitatives", qui portent sur le niveau de salaire, les modes d'obtention du premier emploi sont diffusées car plus parlantes pour les étudiants intéressés par telle ou telle spécialité", estime Annie Cheminat.

# et après ?

Avec toutes les précautions d'usage, Étienne Guidat cerne des tendances plutôt encourageantes. La poursuite d'études (qui indique généralement que le diplôme n'était pas adapté ou suffisant pour trouver du travail) est minoritaire. Les titulaires d'un DESS trouvent du travail, à un niveau de rémunération qui est modeste dans leur premier emploi, mais qui évolue dès la seconde année. Le diplôme reste globalement une garantie contre le chômage, même si, comme le regrette Annie Cheminat, une partie des jeunes diplômés obtiennent un emploi sous qualifié par rapport à leurs compétences.

## De l'enquête au pilotage

"L'aide à l'orientation et au choix d'un cursus est la première utilité de ce type d'études", commente Annie Cheminat, mais ce n'est pas la seule. Dans les années qui viennent, l'analyse de l'insertion deviendra un élément important dans le pilotage de l'offre de formation", estime la directrice de l'ORESIFE. C'est la volonté des pouvoirs publics qui récompenseront financièrement les universités les plus performantes en matière d'insertion. C'est aussi l'intérêt des étudiants et des responsables de formation.

La démonstration est triviale. La preuve de l'utilité d'un master professionnel, c'est que ses diplômés travaillent. Mais cette logique n'expose-t-elle pas à prendre des décisions erratiques ? Si on constate que les informaticiens ont du mal à trouver du travail, on arrête d'en former. Si, trois ans plus tard, ils font défaut sur le marché, alors on en forme plus. Et le processus recommence...

"Ces défauts du pilotage par l'aval sont bien connus, estime Annie Cheminat. Il faudra généraliser les analyses et surtout les inscrire dans la durée pour diminuer leur sensibilité à des variations négligeables." Par ailleurs, le pilotage ne consiste pas uniquement à décider de la vie ou de la mort d'un diplôme. Les informations récoltées dans les enquêtes permettent de nourrir la réflexion de l'université pour améliorer les formations, les infléchir, mettre l'accent sur l'acquisition d'une compétence qui se révèle très importante dans l'emploi par exemple. "Il ne s'agit pas de coller de façon mécanique aux demandes des employeurs potentiels, qui sont parfois incapables de prévoir à moyen terme quels seront leurs besoins en termes d'emplois, indique Annie Cheminat. L'observation du marché du travail milite plutôt en faveur d'une formation disciplinaire solide et de compétences transversales (conduite de projet, langues, maîtrise des TICE, expression écrite et orale, etc.) qui permettent de s'adapter à un environnement économique changeant."

chiffres  
6 1 9 2 8 3

D'ici à juin 2009, les premiers résultats sortiront, cette fois sur l'ensemble des masters 2006, soit les pionniers du LMD. Ils seront scrutés avec grande attention.

Durée moyenne d'obtention du premier emploi :

**8,4 mois**

Pour leur premier emploi :

**92 68**

Pour leur premier emploi :

ont gagné entre 1100 et 1500 €

ont gagné entre 2300 et 3000 €

Pour leur premier emploi :

**78 102**

Au bout de deux ans,

ont obtenu un CDI,

étaient en CDI,

## Principaux résultats pour l'ensemble des 25 DESS

**280** étudiants  
ont répondu sur les 437  
concernés par les 25 DESS

**211** avaient un emploi  
en juin 2007, 29 étaient  
chômeurs, 29 avaient repris  
des études.

Durée moyenne d'obtention  
du premier emploi :

**8,4 mois**

Pour leur premier  
emploi :

**78** ont obtenu un CDI

**92** ont gagné entre  
**1100 et 1500 €**  
par mois,

**68** entre **2300 et**  
**3000 €** par mois

**104** ont été embauchés  
comme "cadres et  
professions intellectuelles  
supérieures"

**76** ont été embauchés  
comme "employés".

Au bout de deux ans :

**102** étaient en CDI

**82** gagnaient entre  
**1100 et 1500 €**  
par mois,

**100** entre **2300 et**  
**3000 €** par mois

**109** ont été embauchés  
"cadres et professions  
intellectuelles supérieures"

**64** ont été embauchés  
comme "employés".

infos 

Les résultats des études de l'ORESIFE (Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants) sont consultables et téléchargeables sur le site du Pôle universitaire européen de Strasbourg.

[www.universites-formations-alsace.fr](http://www.universites-formations-alsace.fr)  
rubrique Observatoire

**211**  
avaient un emploi en juin 2007,  
**29**  
étaient chômeurs,  
**29**  
avaient repris des études.

# Spécialisées en intelligence économique

**Veille stratégique, benchmarking, études concurrentielles... l'intelligence économique se développe. Le master 2 Intelligence économique et gestion du développement international forme en un an des étudiants recherchés par les entreprises et les collectivités.**

[Mathilde Élie]

**J'**ai appris comment chercher les informations pertinentes sur Internet, organiser une cellule de veille, développer un réseau à l'international,



Caroline Debisschop

appliquer cette démarche dans l'entreprise, etc., explique Caroline Debisschop. Je connaissais déjà l'entreprise pour avoir travaillé trois ans comme ingénieure commerciale dans l'informatique et

six ans comme déléguée médicale ; j'avais aussi quelques notions d'intelligence économique. Je n'étais pas novice, mais le master m'a apporté la légitimité du diplôme et les outils nécessaires pour devenir chef de projet innovation et intelligence économique." Embauchée depuis un an à l'issue de son stage à la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) d'Alsace, elle sensibilise les chefs d'entreprise à la nécessité de la maîtrise et de la protection d'informations stratégiques. L'enjeu pour les entreprises régionales est "d'obtenir des informations pertinentes qui leur permettront de prendre la bonne décision pour innover, exporter et

au final d'être plus compétitives et performantes" résume-t-elle. Organisation de rencontres, guide et annuaire, site et communauté virtuelle d'entrepreneurs sont quelques uns des outils qu'elle met en place pour y arriver. Après des études en commerce orientées à l'international, Stéphanie Beaufey a vite compris l'intérêt de travailler pour la compétitivité des territoires. Embauchée à la suite de son stage de master, elle est coordinatrice de la veille stratégique au sein de l'agence de développement économique en Champagne-Ardenne (CADev).



Stéphanie Beaufey

des outils de veille pour mieux appréhender l'information." Si elle regrette que la formation ne soit pas plus longue, elle a apprécié la grande diversité des cours et la qualité des intervenants.

"Je détecte les informations économiques stratégiques sur la région et les régions concurrentes pour les partager au sein de l'agence et avec nos partenaires régionaux, explique Stéphanie. Je suis aussi l'évolution

Christine Schmidt, chargée de veille informatique à la CCI de Colmar où elle a fait son apprentissage, souligne le caractère concret de ce master.



Christine Schmidt

L'apprentissage est la meilleure formule, selon elle, pour entrer dans le monde du travail : "Cela m'a permis de faire le parallèle entre ce que je faisais à la CCI et ce que j'apprenais en cours. Et les conditions finan-

cières sont très confortables. Sans ça, je n'aurais pas pu payer cette année d'études."

Après des études de langues étrangères en Allemagne, cette Allemande a décidé de finir son parcours universitaire en France. Beaucoup de nationalités se côtoient au master, un aspect très apprécié de la formation. "Cela nous apporte une ouverture d'esprit, indispensable pour la veille, explique Christine. Je travaille aussi bien sur les bandes transporteuses, la récupération d'eau de pluie que la téléphonie de luxe..."

Crédit photo Christine Schmidt : DR

## V Le master en 3 points

**Ce master 2 est le seul à appliquer l'intelligence économique aux relations internationales, note Madjid Bouzar, son responsable pédagogique. Il donne une grande place à la pratique. 80 % des intervenants sont des praticiens ce qui permet un transfert de**

**savoir-faire et de savoir-être.**

**> Objectif :** depuis 1999, ce master, anciennement DESS, forme des experts bilingues ou trilingues en intelligence économique ou en management de l'information et de la communication au service des stratégies internationales des entreprises et des territoires.

**> Profil :** les étudiants doivent maîtriser au minimum une langue étrangère. La plupart ont fait des études de langues appliquées, mais aussi des sciences économiques, du droit, des sciences politiques ou du commerce. Une bonne culture générale et un esprit curieux sont des atouts.

**> Caractéristiques :** 20 places, sur examen d'entrée, ouvert à l'apprentissage.

**En savoir plus :** [www.itiri.com](http://www.itiri.com)



Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg



formation

# Concourir pour les droits de l'homme

**Créé en 1985 par des étudiants strasbourgeois, le concours Cassin s'est imposé comme le plus important concours de droit francophone. Cette année encore, Strasbourg va accueillir des étudiants des quatre coins du monde venus plaider la cause des droits de l'homme.**

[Mathilde Élie]



[www.concoursassin.eu](http://www.concoursassin.eu)

Les plaidoiries sont publiques. Pour des raisons de sécurité, il faut s'inscrire à l'avance auprès de la Cour européenne des droits de l'homme.

**D**agma, Viola, Josac et Émerence sont quatre lycéens inscrits dans un établissement scolaire public de l'État de Bazarnie..." Ainsi commençait le cas pratique fictif du concours Cassin 2008 où il était question de blogs diffamant des enseignants. Les seize équipes participantes ont été divisées en "défendeur", représentant l'État, et "requérant", défendant les particuliers qui s'estiment victimes d'une violation des droits de l'homme. Lauriane Bertrand, alors en quatrième année de droit public à l'Institut d'études politiques (IEP), était l'une des trois participantes de l'équipe de Strasbourg : "Nous avons été désignées comme défendeur. Il fallait donc montrer que l'État n'a pas manqué à ses obligations en s'appuyant sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. La recherche sur cette jurisprudence que nous abordons très peu pendant les études demande un travail considérable."

Au terme de cette recherche, chaque groupe rend un mémoire où il expose sa requête avant de plaider devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. Les concurrents viennent de France, mais aussi d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique. Le concours, aujourd'hui porté par l'université et réduit à deux journées par manque de moyens, prend complètement en charge tous les étudiants participants et leurs accompagnateurs. Chaque équipe plaide deux fois 45 minutes pour la demi-finale. "Une semaine avant, nous avons reçu quatre mémoires de requérants, mais nous n'avons su que la veille contre qui nous allions plaider, raconte Lauriane Bertrand. Il a fallu adapter dans la nuit nos arguments à la requête." L'équipe strasbourgeoise a été accompagnée par Marie Meister, doctorante en droit public et ancienne participante :



Yves Gautier

*"Les étudiants ne sont pas préparés à cet exercice, différent d'un exposé. La plaidoirie et les questions qui suivent sont souvent déroutantes, sans parler du décorum de la Cour qui rend le tout assez impressionnant." Les trois Strasbourgeoises se retrouvent en finale. "La plaidoirie dans la grande salle d'audience, devant un jury très qualifié, est un moment très intense, se souvient Lauriane Bertrand. Nous n'avons pas été lauréates, mais quelle expérience !"*

En plus d'évidentes vertus pédagogiques comme l'apprentissage du travail de groupe, de la plaidoirie et de la recherche dans la jurisprudence, le concours est l'occasion d'aborder des questions fondamentales. "Il permet aux étudiants de comprendre qu'il n'y a pas de vérité juridique absolue, note Yves Gautier, enseignant-chercheur à l'IEP, organisateur et président du conseil scientifique du concours Cassin. Partant pourtant des mêmes faits, les requêtes sont extrêmement différentes." Dans le même sens, Marie Meister remarque : "Non seulement les plaidoiries en français des étudiants non francophones forcent l'admiration, mais cette diversité d'origine permet de se rendre compte que les personnes formées dans un autre système juridique et pédagogique abordent et traitent le cas de manière différente de nous." Mais l'enjeu principal de ce concours est encore ailleurs : faire connaître la Convention européenne des droits de l'homme. "Les droits de l'homme ne sont pas acquis, souligne Yves Gautier. Ils supposent une vigilance permanente. La France est régulièrement condamnée à ce propos concernant les prisons, les traitements des étrangers, etc. Connaître cette convention est une façon, même si elle prend du temps, de faire respecter le droit par le droit, en évitant la force."

Aider les salariés à défendre leurs droits est une tâche difficile lorsque ce n'est pas son métier ni sa formation de base. Apporter aux militants syndicaux toutes les informations dont ils peuvent avoir besoin dans l'exercice de leurs fonctions est une des missions de l'Institut du travail depuis plus de cinquante ans.

[Frédéric Naudon]



Crédit photo: Institut du travail (IDT)

# Former les militants syndicaux



Crédit photo: IDT

**U**n bon exercice du droit ne va pas sans formations et informations, note Meïssa Allal, animatrice commerciale dans le secteur marketing, déléguée du personnel et militante CGT. En face de nous, nous avons des directeurs des ressources humaines, qui ont fait cinq années d'études, et des avocats. Il faut donc que nous soyons à la hauteur pour être traités en égal et rééquilibrer le rapport de forces entre le salarié et l'employeur." A 30 ans, Meïssa Allal se bat pour transformer des contrats précaires à temps partiels en emplois pérennes à temps complets. Le droit du travail étant particulièrement "vivant", les règles changent constamment, elle doit régulièrement mettre à jour ses connaissances. L'Institut du travail a été créé pour répondre à ce besoin : donner aux délégués syndicaux, représentants du personnel, conseillers prud'homains, etc. une formation supérieure en droit social et en économie de l'emploi et de la protection sociale. Financé par le Ministère du travail, il organise 2 500 journées/stagiaires par an. "Les enseignants de l'Institut nous apportent énormément au niveau juridique, confie Emidio Margani, délégué CFDT à la mine de charbon de Freyming-Merlebach en Moselle. Pour les salariés, nous sommes les interlocuteurs des avocats des employeurs et des juristes des différentes caisses de sécurité sociale. Il arrive souvent que l'employeur fasse pression sur les salariés pour qu'ils se mettent en maladie au lieu de déclarer un accident de travail. Les formations nous donnent par exemple des arguments pour convaincre les salariés de résister à cette pression."

Fabienne Muller, directrice de l'Institut rappelle que les contenus des formations évoluent en permanence pour s'adapter à des besoins nouveaux. "La responsabilité sociale des cadres, le harcèlement moral, les restructurations en Europe sont des thèmes récents. Par ailleurs, nous n'avons cessé de trouver des outils pour les per-

sonnes qui se trouvent sur le terrain. Il faut de l'utilisable ! La rigueur universitaire doit s'allier à l'efficacité d'un outil. Pour les salariés prud'homains, qui n'ont aucune compétence juridique, nous avons mis au point une méthode d'analyse juridique. Cette sorte de mode opératoire nous sert d'ailleurs aussi pour nos étudiants en M1."

Dans ces formations, deux mondes se rencontrent. Celui des universitaires, théoriciens du droit ou chercheurs en économie, et celui des militants qui ont suffisamment de recul et d'expérience pour détecter les limites théoriques, poser des questions pointues et attendre des réponses à

des besoins réels. "Nous apprenons une méthodologie, comme chercher des informations et structurer les arguments d'une façon juridiquement recevable, explique Meïssa Allal. Nous mettons les textes et les méthodes à l'épreuve du terrain. On sent bien que les enseignants de l'Institut ressortent eux aussi enrichis par ces rencontres." En effet, les enseignants-chercheurs de l'Institut assurent des cours dans d'autres composantes de l'université et apportent cette touche "opérationnelle" récoltée lors de ces stages. "Malheureusement, notre fonction d'enseignement n'est pas reconnue au même titre qu'une faculté, car l'Institut n'a pas d'étudiants en formation initiale. Pourtant nous sommes convaincus que nous répondons à l'idée d'une université ouverte sur le monde professionnel et sur son environnement" conclut Fabienne Muller.



L'Institut du travail se consacre de plus en plus à des thématiques au cœur des relations sociales. Un portail d'informations regroupant une base de données unique en France sur les conditions de travail et d'emploi des seniors a par exemple été créé : [www.dialogue-social.fr](http://www.dialogue-social.fr) [www-idt.u-strasbg.fr](http://www-idt.u-strasbg.fr)



Thélème : un univers en ligne massivement multi-participants pour apprendre le français.

# Speak french or die !

**Faire apprendre le français langue étrangère en profitant de l'engouement des jeunes pour les jeux et les univers virtuels ? Tel est le pari tenté par le sociologue Patrick Schmolle. Récit d'une aventure en cours.**

[Frédéric Naudon]



Patrick Schmolle

**P**atrick Schmolle est sociologue dans le laboratoire Cultures et sociétés en Europe\* dont l'originalité est d'étudier le conflit d'un point de vue positif, comme un "configurateur" de lien social, et non juste comme une pathologie. Depuis plusieurs années, il analyse les nouvelles technologies, en particulier les possibilités offertes par l'internet de réunir en même temps et dans un même espace un grand nombre de personnes délocalisées physiquement. L'identité que l'on se crée grâce à un pseudonyme et un avatar (personnage virtuel) est-elle plus pertinente que l'identité réelle ? Comment fonctionne le lien social lorsqu'on est accepté dans un groupe pour ce que l'on prétend être ? Quel est l'impact de la multiplication possible des identités pour un même individu ? Bref, Patrick Schmolle questionne l'être humain, ce qu'il est, et l'image qu'il transmet aux autres. "Mon travail sur les communautés virtuelles a commencé en 1998 par l'étude d'un jeu de chasse au trésor qui avait donné lieu à un forum sur le réseau Internet, raconte-t-il. Il est intéressant de voir comment des communautés se forment autour d'un objet conflictuel. Au départ, l'enjeu divise car il n'y aura qu'un seul gagnant mais le fait que le trésor soit quasiment inaccessible – il n'est toujours pas trouvé – ou sa découverte alors fortement décalée dans le temps, rassemble. Du lien social se met en place autour d'un totem à la fois absent et fondateur."

Des communautés virtuelles sur des réseaux comme l'internet émergent non seulement grâce à des jeux d'aventures ou de stratégies mais aussi avec la création de simples espaces de rencontres. "Il y a quelques années, je me suis intéressé aux précurseurs de Second Life, le premier univers virtuel à avoir connu un large succès. Des sociétés françaises

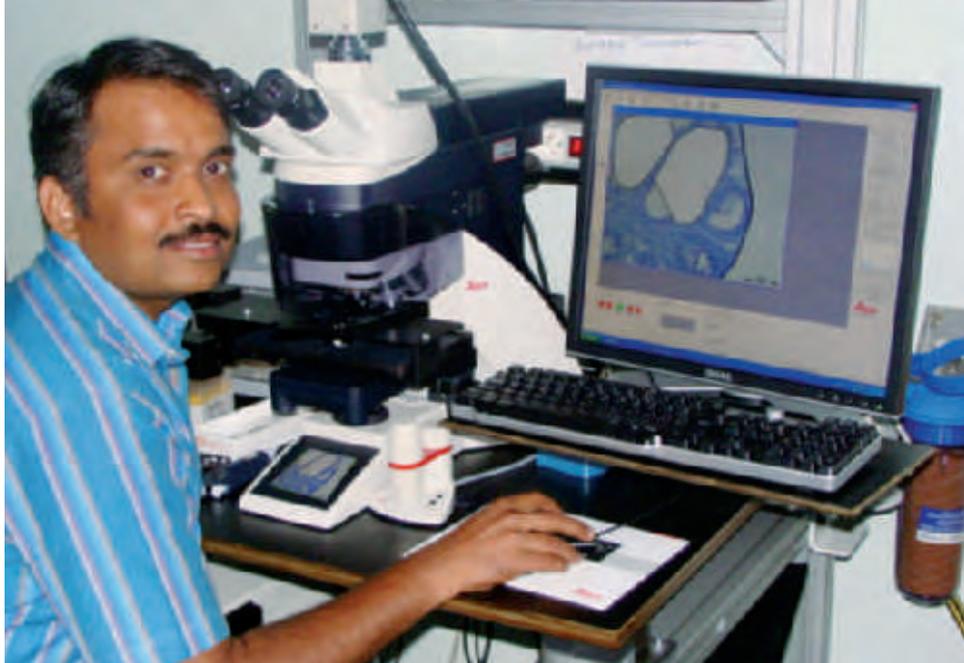
étaient très en pointe dans ce domaine et avaient créé une sorte de place de village en trois dimensions où l'on pouvait se rencontrer sous forme d'avatars. Comme cela n'existait nulle part ailleurs, les étrangers devaient se mettre au français pour venir discuter ! explique Patrick Schmolle. L'idée de créer un univers virtuel pour apprendre le français est née de la rencontre entre ce travail sociologique et l'expérience didactique de ma fille, professeur de français langue étrangère. Il ne manquait plus que les informaticiens !" Manque comblé en février 2008 grâce au fonds de maturation Conectus-Oséo, qui lui octroie environ 140 000 euros pour fabriquer un prototype du jeu et montrer sa pertinence. Sept personnes ont été embauchées (game designer, informaticiens, graphistes, chef de projet) pour créer un univers mêlant quêtes, combats, aventures et stratégies, mais dans lequel la maîtrise du français apporte l'essentiel des points. Un bonus est même prévu pour récompenser ceux qui vont vers les personnes qui communiquent peu ou pas du tout. Un apprentissage par immersion tout en restant chez soi, voilà qui est totalement en phase avec le référentiel européen des langues. "Notre jeu, intitulé Thélème, doit avant tout être ludique, ne serait-ce que pour faire venir les francophones, ajoute le sociologue. Nous avons donc choisi de répondre à l'état du marché, en tous cas celui du public masculin, très intéressé de faire des rencontres où l'on peut se risquer à une expression violente sans risque réel pour sa propre vie. Pour intéresser le public féminin, nous devons trouver d'autres métiers que celui de guerrier ! En attendant, le prototype doit être opérationnel en février. Alors, nous verrons si l'aventure continue et quelle forme elle prendra."

\* Unité mixte de recherche Université de Strasbourg/CNRS 7043

## PUBLICITÉ ET DROIT PÉNAL

[Frédéric Naudon]

Organisé à l'initiative du Centre de droit privé fondamental en octobre dernier, un colloque consacré à l'actualité du droit de la consommation a été l'occasion, entre autres thèmes, d'étudier le rapport entre la publicité et le droit pénal. L'objectif de la publicité est d'acquérir une clientèle et de la conserver. Les qualités du produit sont mises en avant au risque parfois d'exagérer un peu en envoyant des messages ambigus, intentionnellement ou non, ou encore mensongers. Dès 1963, en créant le délit de "publicité mensongère", le législateur a voulu poser certaines limites. Le caractère intentionnel d'un mensonge étant cependant difficile à démontrer, une nouvelle loi créa le délit de "publicité fautive ou de nature à induire en erreur" en 1973. "Cette loi, quoiqu'un peu rigide, était tout à fait opérationnelle et protégeait bien le consommateur, en particulier grâce à l'importante jurisprudence qui la complétait, explique Jérôme Lasserre-Capdeville, enseignant-chercheur en droit pénal et bancaire au Centre du droit de l'entreprise. A mon grand étonnement, elle a été remplacée en janvier 2008 par une nouvelle loi aux contours très flous qui réintroduit par certains aspects le caractère d'intentionnalité." Pourquoi cette évolution ? Cette nouvelle loi tend notamment à transposer une directive européenne de 2005 qui sanctionne plus généralement les pratiques commerciales trompeuses. "Malheureusement, sa transposition en droit français est de médiocre qualité. Contrairement à la directive, les "pratiques commerciales" ne sont pas définies – fait-on entrer dans cette notion le marketing et la communication ? De plus, seuls les commerçants y sont soumis et non plus, par exemple, le particulier qui vend sa voiture. Enfin, elle introduit des doutes sur le caractère intentionnel d'un mensonge, au risque de revenir aux difficultés d'applications de la loi de 1963".



Rajesh Duggavathi, post-doctorant à Strasbourg

# Collaborer au-delà de l'Atlantique

**Avec le concours de scientifiques strasbourgeois, des chercheurs de l'Université de Montréal (UdeM) ont découvert un gène capable de bloquer et de réguler l'ovulation chez la femme.**

[Matthieu Burgard]

Comment naît une telle collaboration internationale ? Il travaillait sur la biologie des ovaires à Montréal, elle s'intéressait à la régulation de transcription des gènes à Strasbourg. Ils étaient voisins de laboratoires lorsqu'il est venu en congé sabbatique à Strasbourg en 2000. C'est ainsi, au gré des conversations de couloir, que se sont rencontrés Bruce D. Murphy, directeur du Centre de recherche en reproduction animale de la Faculté de médecine vétérinaire à l'UdeM et Christina Schoonjans de l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire de Strasbourg\*. L'équipe alsacienne travaillait sur les récepteurs des noyaux cellulaires, en particulier sur le récepteur du gène *Lrh1*, un gène qui est activé dans plusieurs organes du corps. L'équipe montréalaise possédait une souris transgénique dans laquelle on pouvait désactiver spécifiquement des gènes comme *Lrh1* et en étudier les effets. "Il n'y avait jamais eu de travail sur l'action du gène *Lrh1* dans les ovaires car cela exige des connaissances hautement spécialisées, à la fois en physiologie de la reproduction et en biologie moléculaire. L'idée d'une collaboration nous est venue comme une évidence en toute simplicité", confie le Dr Schoonjans. Afin de réaliser les expériences, un jeune chercheur de l'UdeM, Rajesh Duggavathi, est venu faire son postdoc à Strasbourg de 2005 à 2008. Courriels et discussions informelles avec des webcams ont permis aux chercheurs de s'informer régulièrement de leurs avancées. Grâce à leurs travaux, publiés l'an dernier dans la revue *Genes & developments*, on devrait pouvoir développer un jour des pilules contraceptives plus efficaces ou de nouveaux traitements contre l'infertilité. Pour Bruce Murphy, la clé d'une coopération aussi fructueuse tient à la simplicité des relations. "On ne peut pas forcer une collaboration. Elle doit être naturelle et les interactions complémentaires."

\* IGBMC - Unité mixte de recherche Université de Strasbourg/CNRS/Inserm

L'épine-vinette (*Berberis vulgaris*)Le mélèze d'Europe (*Larix Decidua*)

Crédit photo : Patrice de Ruffray/Henry Brisse

# Une passion nommée Sophy

Une publication parue dans la revue *Science* en juin dernier a fait sensation : les plantes grimpent en altitude poussées par le réchauffement climatique. Ce résultat publié par un doctorant de Nancy prend racine dans la base de données *Sophy*, patiemment élaborée depuis trente ans à Strasbourg. Rencontre avec l'un de ses pères fondateurs, Patrice de Ruffray.

[Mathilde Élie]



## Les plantes migrent aussi

Les plantes prennent de l'altitude au rythme de 29 mètres tous les dix ans en deux décennies. C'est ce que montre une étude sur l'altitude optimale de 171 espèces de plantes forestières des montagnes françaises. Leur distribution a été comparée entre deux périodes : 1905-1985, globalement plus froide, et 1986-2005, en réchauffement. La température baissant avec l'altitude, les plantes ont choisi de monter pour trouver de la fraîcheur. *"Cette remontée d'une surprenante ampleur montre que le réchauffement est si fort que les végétaux migrent plutôt qu'ils ne s'adaptent*, explique Jonathan Lenoir, doctorant en écologie forestière\* et auteur de l'étude. *Et cette migration touche l'ensemble des espèces même si elle est plus sensible sur les herbacées au rythme de reproduction rapide que sur les arbres et arbustes dont la longévité ne permet pas de noter de déplacement sur une période aussi courte. La remontée des végétaux peut impliquer en cascade des bouleversements dans le fonctionnement d'un écosystème complet.*" Beaucoup d'études ont déjà été publiées montrant l'impact du changement climatique sur la distribution des plantes dans les écosystèmes extrêmes, en haute altitude ou latitude, mais c'est la première fois qu'un tel changement est observé sur les écosystèmes forestiers tempérés où nous vivons.

\* Laboratoire d'études des ressources forêt-bois (LERFOB), [www2.nancy.inra.fr/unites/lerfob](http://www2.nancy.inra.fr/unites/lerfob)

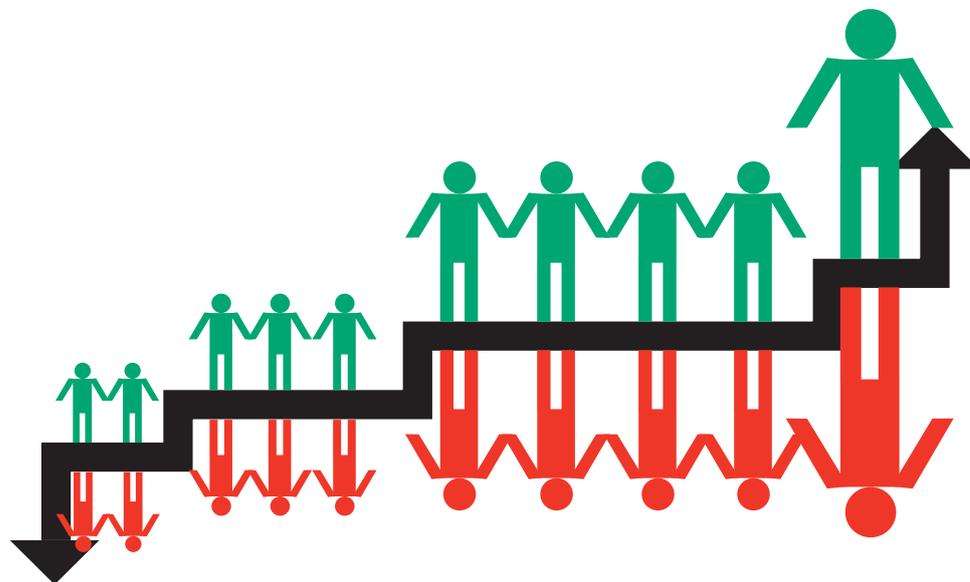


Patrice de Ruffray.

Les quatre mille publications sont soigneusement rangées sur les rayons des armoires. Des cartes, des articles en cours de traitement traînent sur le bureau. Patrice de Ruffray, ingénieur d'étude au CNRS<sup>(1)</sup>, enregistre patiemment toutes les données sur un ordinateur hors d'âge : longitude, latitude et altitude du lieu décrit par un botaniste, code des plantes inventoriées et leur abondance. Depuis 1978, il remplit la base de données *Sophy*<sup>(2)</sup> avec deux autres collègues, Henry Brisse et Gilles Grandjouan, de tous les relevés botaniques de France et des régions limitrophes. *"Dans les années 1970, j'ai commencé à m'intéresser au comportement climatique des plantes, raconte-t-il. Bien sûr à l'époque, on ne parlait pas du réchauffement climatique dont on n'avait pas idée."* Pour des études de ce type, il faut des données, beaucoup de données. Pourquoi ne pas utiliser les inventaires des communautés végétales publiés par les botanistes français ? Les trois ingénieurs, alors à l'Institut de botanique de Strasbourg, commencent donc un vrai travail de bénédictin : bibliographie de toutes les revues du domaine et informatisation de tous les relevés sur l'ordinateur du CNRS à Cronenbourg. En 1986, l'équipe est dispersée. Patrice de Ruffray part travailler à l'IBMP, les autres quittent Strasbourg. Qu'importe, chacun continue son ouvrage en solo, avant et après le travail. *Sophy* compte aujourd'hui 190 000 relevés qui intègrent 70 % à 80 % de la flore française. Pour chaque plante, on trouve une série de photos la décrivant, une carte de sa répartition dans le pays et des diagrammes climatiques qui illustrent son comportement. Ces informations servent aussi bien aux scientifiques qu'à la réalisation des études d'impact écologiques obligatoires avant des travaux d'aménagement d'une certaine taille. La dernière utilisation de *Sophy* a été remarquée : ses données floristiques ont permis de compléter aux deux tiers une base exclusivement forestière, EcoPlant, créée à Nancy. Cet ensemble a constitué le socle d'une étude sur la migration des plantes publiée dans la revue *Science* (cf. encadré).

(1) Institut de biologie moléculaire des plantes, Unité mixte de recherche Université de Strasbourg/CNRS - 2357 ; Société botanique d'Alsace, Institut de botanique

(2) <http://sophy.univ-cezanne.fr>



La montée des inégalités sociales est un phénomène connu aujourd'hui. Leur analyse en termes de système, développée par deux sociologues, Roland Pfefferkorn<sup>(1)</sup> et Alain Bihl<sup>(2)</sup>, ouvre la voie à de nouvelles réflexions sur les rapports de classes structurant la société.

[Frédéric Zinck]

# Toujours plus d'inégalités



“La question des inégalités sociales est une problématique importante notamment parce qu’elles s’accroissent d’une manière sensible” souligne Roland Pfefferkorn, co-auteur de l’ouvrage *Le système des inégalités*<sup>(3)</sup>. Au cours des années 1990, il a d’abord fallu établir ce fait social. Depuis, Roland Pfefferkorn et Alain Bihl n’ont pas cessé de s’interroger sur ces phénomènes. Plus de quinze ans après leurs premiers travaux portant sur les inégalités sociales face à l’éducation, au logement, à la santé, aux revenus mais aussi entre les hommes et les femmes, ils s’accordent sur leur recrudescence massive.

Leur dernier ouvrage se démarque des analyses classiques en envisageant les inégalités non plus de manière sectorielle mais en termes de système. “L’intelligence des inégalités suppose que l’on soit en mesure de comprendre les rapports qui existent entre elles : la manière dont elles se combinent, se déterminent réciproquement, se renforcent en cumulant leurs effets, en tendant ainsi à se reproduire au cours d’une même existence ou d’une génération à une autre”, expliquent les auteurs. De nombreux facteurs contribuent ainsi à déterminer la reproduction des inégalités sociales entre générations : la transmission du capital économique par exemple ou encore celle du capital scolaire et culturel, mais aussi la taille des familles. Ils ont également questionné les modes de production des inégalités afin d’aller au-delà d’une simple énumération. “La société française apparaît au terme de l’analyse comme une société à la fois segmentée, hiérarchisée et conflictuelle. Et dans ces conditions, les concepts de classes, de rapports de classes et de luttes des classes paraissent conserver toute leur pertinence pour l’explication et la compréhension de la persistance de ces

phénomènes” remarque Roland Pfefferkorn. Ce qui a permis aux deux sociologues de mettre en évidence le contraste entre l’abandon de toute référence aux classes sociales dans le contexte actuel d’accroissement des inégalités et les années 1950-1970 quand le paradigme de la lutte des classes était à l’honneur dans le discours des sciences sociales.

L’objectif affiché de cet ouvrage, qui synthétise plus de quinze ans de recherche, est d’abord de porter ces connaissances à un large public. Il prend la suite d’un précédent travail plus ambitieux de Roland Pfefferkorn articulant rapports de classe et rapports de sexe : *Inégalités et rapports sociaux* (La Dispute, 2007). Qu’il soit chercheur, intellectuel, simple citoyen ou militant, chacun est à même d’y trouver des réponses à ses questions : quels sont les principaux facteurs de reproduction des inégalités entre catégories sociales ? Dans quelle mesure peut-on échapper à cette reproduction ? Dans quelle mesure peut-on parler de cumul des inégalités ? “Les analyses que nous développons dans cet ouvrage devraient trouver leur place dans le débat social. Elles permettent également d’aller au-delà des discours des médias, mêlant trop souvent le vrai et le faux” ajoute-t-il. Il ne s’agit pas pour autant de faire de la prospective et de donner des solutions toutes faites. “L’avenir reste ouvert. Il dépend des rapports de force tels qu’ils s’expriment dans la société”, conclut Roland Pfefferkorn.

(1) Enseignant-chercheur en sociologie au sein du laboratoire Cultures et sociétés en Europe, Unité mixte de recherche Université de Strasbourg/ CNRS - 7043

(2) Alain Bihl à l’Université de Franche-Comté à Besançon.

(3) *Le système des inégalités*, éd. La Découverte, Collection Repères, mars 2008.



# Savoir(s) en commun : entretiens

Premiers extraits des dernières rencontres universités-société à paraître en intégral dans une publication au printemps prochain.

## > Rencontre avec Karine Favro<sup>(1)</sup>

### Les atteintes aux libertés individuelles sont-elles plus nombreuses depuis le développement de l'internet ?

En pénétrant massivement chez les particuliers, l'internet entraîne une désacralisation du domicile. Les atteintes à la vie privée sont de plus en plus nombreuses, souvent consenties par les individus eux-mêmes. Elles sont liées à des services proposés par divers opérateurs (stockage de données, logiciels libres, etc.) qui offrent peu de garanties. Si le prestataire communique des données personnelles en dehors de la sphère autorisée, ce qui est interdit par la loi, le contrôle est difficile à mettre en œuvre sur ces données impalpables.

### Comment protéger concrètement sa vie privée sur la toile ?

Le plus important est d'abord de se protéger contre soi-même. Il faut pratiquer un auto contrôle sur les données que l'on met en ligne sur le réseau. L'aspect éducatif est donc déterminant ! Par ailleurs, la loi prévoit de nombreuses protections contre les spams, les archivages non consentis, etc. On peut s'informer sur ses droits auprès de la CNIL<sup>(3)</sup>, la saisir en cas de problème, tout en ayant conscience qu'elle ne peut pas contrôler tout ce qui se passe sur la toile. Il faut comprendre notamment que ces phénomènes se jouent des frontières car les données sont stockées et s'échangent à travers le monde entier. On peut aussi saisir le médiateur du Forum des droits sur l'internet ([www.foruminternet.org](http://www.foruminternet.org)) ou les associations qui défendent les droits des consommateurs.

Si la loi adoptée en 2004 a été nommée "loi pour la confiance dans l'économie numérique", c'est bien parce que l'internaute a peu ou pas de confiance en l'internet. En cas de litige, il se retrouve souvent sans interlocuteur. Pourtant, il n'y a pas de vide juridique, les instances de contrôle et de régulation existent. Le droit s'est bien saisi de l'internet !

[Propos recueillis par Florence Danner]

(1) Maître de conférences en droit public (UHA) ; spécialiste du droit des médias.  
 (2) Maître de conférences en science politique (IEP) ; sociologue de la culture et des politiques culturelles ; co-responsable du master "Politique et gestion de la culture".  
 (3) Commission nationale de l'informatique et des libertés

## > Rencontre avec Laurent Jeanpierre<sup>(2)</sup>

### Les politiques d'évaluation de l'art et de la science sont-elles similaires ?

Au cours du temps, artistes et scientifiques ont créé leurs propres systèmes de valeurs qui reposent sur un principe simple : les meilleurs juges de la science sont les scientifiques, et les meilleurs juges de l'art, les artistes. Aujourd'hui, cette autonomie est remise en question et le seul critère de l'utilité sociale tend à s'imposer par exemple via l'injonction au brevet ou la légitimation par le nombre pour les productions artistiques.

### Ces politiques mettent-elles en péril la création et l'innovation ?

Les mondes de la science, comme ceux de l'art, sont des mondes concurrentiels, tous deux soumis en outre au renouvellement des générations. Ces facteurs suffisent en théorie à assurer l'innovation, presque indépendamment des politiques menées. Pour l'art, la question centrale est donc plutôt celle de la liberté. Les politiques actuelles la mettent en danger car les conditions socio-économiques ne sont pas réunies pour autoriser les artistes à défendre leurs valeurs. Dans le monde scientifique, le problème est plutôt celui de la nature des innovations. Seule la recherche fondamentale, menée sur la longue durée, fait naître les innovations profondes. Le mode de production actuel n'aboutit qu'à des innovations éphémères qui ne conduisent pas nécessairement à un plus grand bien-être collectif, ni à une science allant au bout de ses problèmes.

### Que faire pour assurer l'émergence de ces "innovations profondes" ?

Il n'y a pas de formule préétablie des conditions optimales de la création. L'une des conditions connues pour voir émerger l'innovation est de laisser un espace suffisant au hasard dans la pratique artistique et scientifique. De ce point de vue, il serait bon d'éviter de demander au scientifique de prévoir le résultat ou l'application de ses expériences plusieurs mois avant d'avoir commencé ses travaux.

[Propos recueillis par Aurélie Angot]



Karine Favro a participé à la table-ronde "Quels droits de l'homme informatisé?", organisée au Tribunal administratif de Strasbourg, le 17 novembre 2008 ; Laurent Jeanpierre à la table-ronde "Politique, Politique, science : fusion provocante?", organisée au Musée d'art moderne et contemporain, le 21 novembre 2008. Retrouvez l'intégralité de ces deux débats ainsi que d'autres contributions à la manifestation sur le site : <http://savoirs.u-strasbg.fr>

# Rhenalia 2008

**R**henalia 2008, le premier concours de créations artistiques ouvert aux étudiants des sept universités du réseau Eucor s'est déroulé à Strasbourg en novembre dernier sur le thème du Rhin. Quatre jours de spectacle où art et culture sans frontières ont occupé le devant de la scène. Les œuvres plastiques en concours continuent leur périple comme "Les radeaux utopiques", sculpture-installation de Florent Schmitt (UFR des arts) primée dans cette catégorie. Leurs expositions au sein des universités de Haute-Alsace et de Fribourg-en-Brigau sont d'ors et déjà programmées. Pour voir l'ensemble des productions présentées et primées : [www.rhenalia2008.eu](http://www.rhenalia2008.eu)



EXTRAIT

“  
 Je t'ai traversée dans  
 un sens, retraversée  
 dans l'autre, j'ai  
 remonté le courant.  
 Infatigables hommes.  
 Allers-retours, je t'ai  
 enfin retrouvée...  
 Tu portes en toi le  
 fardeau de nos folies  
 Conquêtes et tortures  
 en ton lit.”

Catégorie Écriture-Lecture.  
 L'un des textes primés, "Etreintes",  
 est celui de Claire Audhuy, étudiante  
 à l'UFR Arts du spectacle.  
 Il a été lu à la Médiathèque André  
 Malraux le 13 novembre dernier  
 (acteurs : J. Lorrain et C. Pellarin-  
 Raveau, technicien : O. Princet).

TOUT EN COULEUR

## COMMUNICATION COLORÉE

L'exposition *Chromamix 1* dévoile au visiteur l'utilité des couleurs dans le monde (camouflage, séduction, etc.). Elle est le fruit d'une collaboration originale entre le Musée zoologique et l'atelier "design et scénographie" de l'École supérieure des arts décoratifs. Un scientifique venu d'un monde sans couleur vous invite à pénétrer chez lui et à suivre pas à pas les résultats de sa quête terrestre de la couleur. Grâce à une scénographie interactive et imaginative, on découvre ainsi un univers où la science retrouve les rêves colorés d'une multitude d'éprouvettes et d'appareils étranges. A suivre au mois d'avril, l'exposition *Chromamix 2* au Musée d'art moderne et contemporain. Y sera présentée une vision plus artistique de la couleur à travers des œuvres présentes dans les autres musées de la ville de Strasbourg.



Au Musée zoologique, 29 boulevard de la Victoire. Jusqu'au 27 septembre 2009

À DÉCOUVRIR

- Janvier
    - ★ Exposition *Pôle Nord - Pôle sud. Les scientifiques en alerte* Galerie d'actualité scientifique, 7 rue de l'université.
    - ★ Cycle de conférences du Jardin des science sur le changement climatique
- Pour en savoir plus : <http://science-ouverte.u-strasbg.fr/mcst/>

AU FIL DES PAGES

## ACTUALITÉS SPATIALES



Tania est l'européenne qui détient le record de participation à des vols habités dans l'espace. Cette astronaute est une héroïne de bande dessinée qui entraîne

le lecteur à bord d'Atlantis, de Soyouz ou de la navette Discovery. Pour créer ce personnage, Pierre-Emmanuel Paulis s'est nourri des projets spatiaux en cours et de conseils techniques recueillis auprès de nombreux astronautes. Le dernier album paru, "Tania et les diamants de l'espace", allie expédition spatiale et complot terroriste. Une pure fiction ?

Pierre Emmanuel Paulis, *Tania les diamants de l'espace*, éd. Euro Space Society, 2008. <http://www.tania-astronaute.net>

À VOIR AUSSI

- ★ **Ni vu ni connu spécial CNES**  
Partagez toute l'actualité du Centre national d'études spatiales avec *Ni vu ni connu*, une émission mensuelle consacrée à l'actualité culturelle et scientifique. <http://utv.u-strasbg.fr>
- ★ **L'aube de l'ère spatiale**  
Une impressionnante reconstitution 3D des 50 premières années de la conquête de l'espace au Planétarium de Strasbourg, 13 rue de l'Observatoire. <http://planetarium.u-strasbg.fr>

RENCONTRES

## ATELIERS CULTURELS : PAR ET POUR LES ÉTUDIANTS

Participer à une meilleure intégration de la culture au sein des cursus universitaires : c'est l'objectif des "ateliers culturels" accessibles aux étudiants de L2 et L3 et validés par deux crédits. Animés par des étudiants de master 2<sup>e</sup> année, ils ouvrent à des pratiques culturelles et artistiques dans des cursus qui en sont pour la plupart dénués. De la lutherie sauvage à la danse contemporaine en passant par le théâtre ou l'écriture, chaque atelier permet un apprentissage et une réflexion théorique sur la discipline pratiquée.

Contact : [ateliers.culturels@umb.u-strasbg.fr](mailto:ateliers.culturels@umb.u-strasbg.fr)

EVENEMENTS

## UNIVERSITÉ EN FÊTE

Pour célébrer la création de l'Université de Strasbourg, les après-midi du 29 et 30 janvier 2009\* sont consacrées à une série d'événements culturels et sportifs. À découvrir sur le campus central : des performances (danses, poésies sonores, musiques, théâtres), des expositions, des conférences qui s'alimentent du partage des savoirs de l'université et des ateliers pour tester sa forme.

\* Dates à confirmer

Toute la programmation sur : [www.unistra.fr/evenement-lancement](http://www.unistra.fr/evenement-lancement)

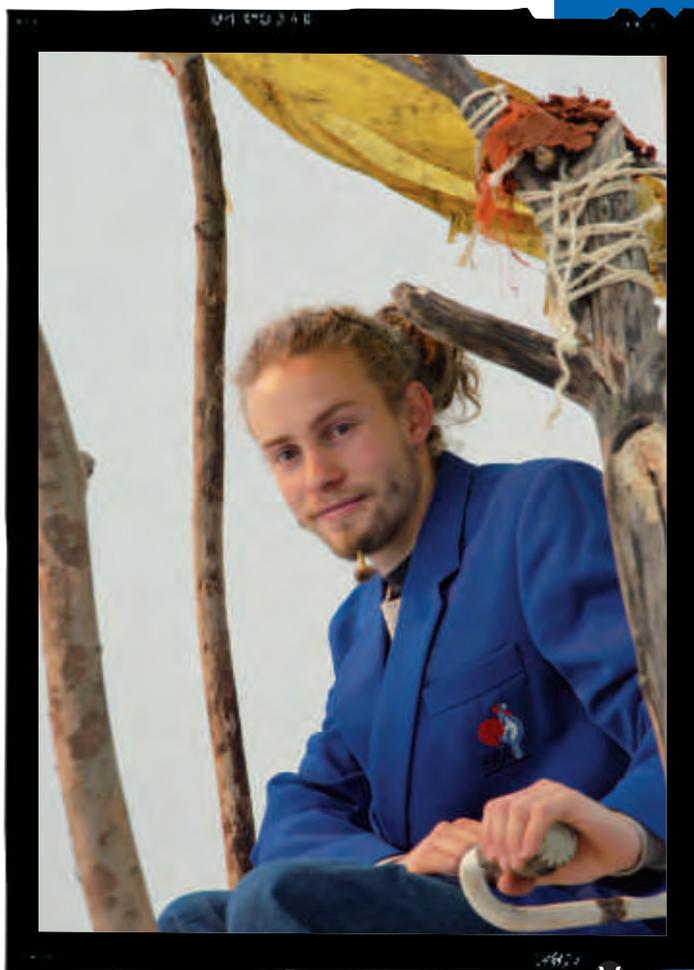
## FUSION : C'EST FAIT

Retrouvez les morceaux choisis de l'édition 2008 de *Savoir(s) en commun : rencontres universités-société* consacrée au thème de la fusion, sur le site : <http://savoirs.u-strasbg.fr>

# Florent s'amuse...

**Beaucoup de chercheurs disent entre-eux qu'ils s'amusent... De là à mettre le plaisir et le jeu au premier plan de leur activité, il y a un pas. Florent Schmitt l'a franchi avec allégresse puisqu'il en a fait le sujet de son travail artistique et de sa thèse. Rencontre avec un doctorant qui n'a rien oublié de ses rêves d'enfant...**

[Sylvie Boutaudou]



**E**n ce frais dimanche d'automne, Florent Schmitt s'apprête à rejoindre un groupe d'amis pour collecter des objets le long des berges du Rhin. Ils mettent la dernière main à des radeaux fabriqués exclusivement avec des matériaux récupérés : c'est l'un des projets sélectionnés par *Rhénalia*<sup>(1)</sup>, le concours artistique organisé par les universités d'Eucor<sup>(2)</sup> sur le thème du Rhin. Ces radeaux, et leur mode de construction, sont un bon exemple de ce qui occupe ce doctorant en arts plastiques qui aime mélanger art, jeu, travail et loisir, dans toutes les configurations possibles. Ici l'objectif est artistique, mais ceux qui concourent à fabriquer les radeaux ne s'en soucient pas nécessairement, certains sont des amis d'enfance conviés pour l'occasion. Et tous passent d'abord un bon moment à marcher au grand air. "L'architecture des radeaux a été faite sans plans, au gré des objets ramassés : pneus, morceaux de bois, et tout ce que l'on peut trouver dans des petites décharges sauvages qui se forment régulièrement. Un conduit de radiateur, par exemple, est devenu un gouvernail", explique Florent. Les radeaux seront-ils capables de traverser le Rhin ? "On fait tout pour cela, mais ce n'est pas sûr. Cela fait aussi partie du jeu : les enfants qui construisent des cabanes font comme si, alors qu'ils savent bien qu'ils n'habiteront jamais dedans !"

Jouer avec ses amis, comme des écoliers de 8 ans ? Cette définition ne gêne pas Florent, bien au contraire. L'espace artistique qui l'intéresse tourne autour du jeu, et spécialement dans sa version enfantine, éloignée du sérieux de la compétition qui passionne les adultes (avec le sport par exemple). Une de ses productions,

exposée à l'École municipale de danse de Strasbourg, était un grand morpion (120 cm sur 120 cm). La partie n'était pas imaginaire, elle a vraiment eu lieu, avec un ami, chacun jouant un pinceau à la main. Comment en arrive-t-on à travailler sur le jeu ou à jouer en travaillant ? D'abord par élimination. Inscrit dans une classe européenne du lycée Kléber, Florent a passé un bac scientifique "sans trop d'efforts", mais il a quitté la voie royale : pas envie de faire médecine sans vocation ou du commerce international pour le statut social. Puis par choix. "J'ai été fasciné en option "arts plastiques" par certains aspects de l'art contemporain. Je me souviens en particulier d'une vidéo faite par Joseph Beuys où on le voyait enfermé avec un coyote dans une galerie. Comment des gens peuvent-ils faire ce genre de chose ? Cela m'intriguait beaucoup. L'art m'est apparu comme l'endroit où je pourrai faire les expériences dont j'avais envie." Il opte donc pour l'université et les arts plastiques. "Il est fort probable que je ne pourrai pas vivre de ma pratique artistique, et je le savais dès le départ. Mais je trouve déjà extraordinaire de passer quelques années à m'y consacrer", précise Florent. "Étudier est une chance que j'ai bien mesurée en travaillant l'été en usine. J'exercerai sans doute d'autres métiers, mais le jeu est intéressant à observer partout, même dans les environnements les plus contraignants. Beaucoup de travailleurs se ménagent de petits espaces de liberté pour jouer pendant leur travail, tout simplement parce que c'est vital. Il y a toujours moyen de s'amuser..."

(1) cf. page 22

(2) Les universités de Strasbourg, Bâle, Fribourg, Karlsruhe.

Florent Schmitt

en quelques dates

- **1985**  
Naissance à Weyersheim dans le Bas-Rhin. Florent a un frère jumeau et deux aînés.
- **1996**  
Commence ses études secondaires au collège à Hoerdt.
- **2000**  
Entre au lycée Kléber en classe européenne.
- **2003**  
Obtient un bac scientifique.
- **2003-08**  
Études d'arts plastiques à l'Université Marc Bloch (UMB).
- **2008**  
Première année de thèse sous la direction de Germain Roesz.